

RABYT La Ferrière--La Chaize-le-Vicomte



Une randonnée proposée par dgene

INITIATEUR : Bernard GEMONET
RandoAggloBusYonnaisTour
Chemins agréables et larges ; 2/5 sont en asphalte.



Randonnée n°471699

Durée :	2h05	Difficulté :	Facile
Distance :	7.33km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	7m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	10m		
Point haut :	98m	Commune :	La Ferrière (85280)
Point bas :	83m		

Description

Aller et retour vers les communes par Bus impulsyon depuis La Roche sur Yon.

DEPART de LR/Yon arrêt " Dromadaire" ligne F .

ARRIVEE à La Ferrière arrêt "Place du Marché"

RANDO de 2h environ La Ferrière-La Chaize.

.RANDO : départ de La Ferrière : descendre la rue et tourner à droite (D160A) ; à 30m prendre à gauche la rue du bout de ville. Prendre la 2eme à droite (impasse du Puits) . Continuer tout droit le chemin sur 300m. Au bout du chemin tourner à gauche (c'est un chemin de 250m qui , à 50m, coupe la rue des Cités) . Au bout du chemint tourner à droite jusqu'à la rivière ; longer celle-ci jusqu'à la route et tourner à droite vers Les Astiers.

ARRIVEE à La Chaize le Vicomte : rejoindre la Mairie ; l'arrêt du Bus "Mairie" est juste en contre-bas de celle-ci.

RETOUR vers LR/Yon par Bus ligne V . Descendre à l'arrêt "Dromadaire".

Points de passages



N 46.714068° / O 1.312773° - alt. 91m - km 0



Arrêt Bus
"Mairie&a

N 46.672354° / O 1.296487° - alt. 88m - km 7.33

Informations pratiques

HEBERGEMENTS : LA CHAIZE LE VICOMTE : La Demeure du Marillet tél. 02.51.40.74.30

LA FERRIERE : chambres d'Hôtes "chez Nathalie et René" tél. 06.17.23.66.32

A proximité

A LA FERRIERE : *Etang du Plessis-Bergeret.

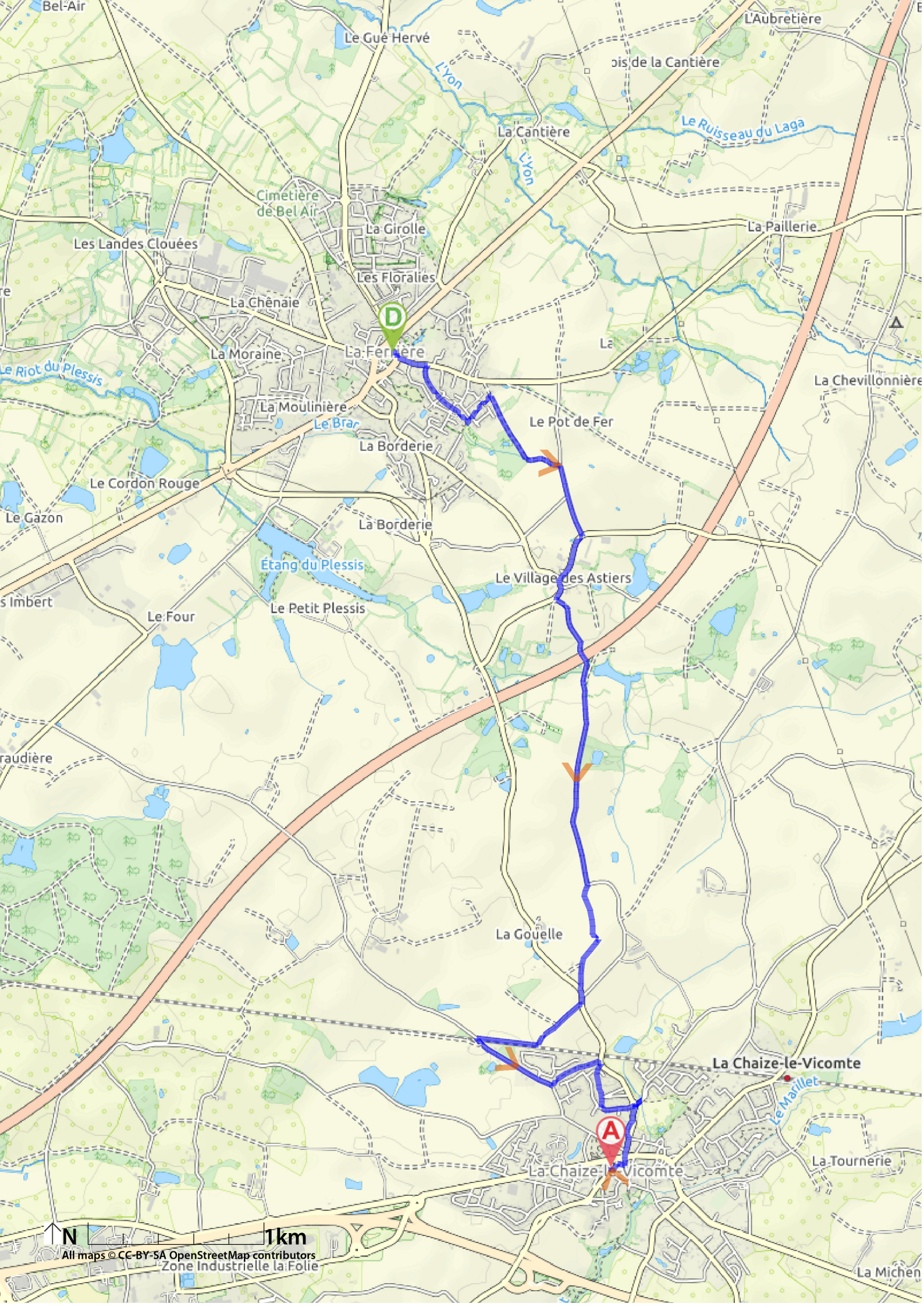
*de nombreux sentiers bien balisés.

A LA CHAIZE : *visite du Lavoir.

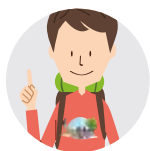
*visite de l'Eglise St Nicolas du 11e siècle (visite libre de 9h à 19h)

*visite du Musée ornithologique "Charles Payraudeau" (ouvert de 14h à 18h ,gratuit)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/471699>



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

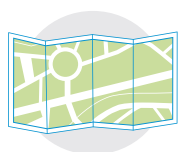
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



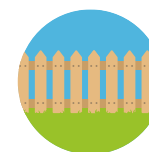
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



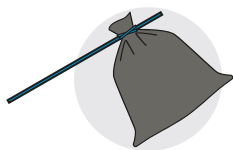
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.